



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

**PRESENTS :** MM AYRAL - COLOMBIER - VIALA D. - VERNHES - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BAZART - BRESSOLLES - CURETTI - DAGUZAN - GARDELLE - LAROCHE - MAZARS E. - MONTAGNE - MOULET - NUNES - PINEL (Suppléant) - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD.

**N° 2024/121**

**Objet : Ressources humaines : Modification de l'organigramme des services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la modification de l'organigramme des services qui prend en compte :

- La réorganisation du service « Urbanisme/ADS » avec la nomination d'un responsable de service et la création d'un poste supplémentaire d'instructeur des autorisations du droit des sols à temps non complet (28 h),
- La gestion de l'EHPAD « Résidence La Grèze » par le CIAS.

Monsieur le Président précise que cette modification a reçu un avis favorable du CST en date du 15 novembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à la majorité (1 contre : M. Ricard) :

- approuve le nouvel organigramme de la CCLPA, comme joint en annexe, qui s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,  
Gilbert VERNHES